



MAIRIE DE SAINT - GERVAIS LES BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 35/2026

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT GRATUITE A LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR
LA NUIT EUROPEENNE DES MUSEES - SAMEDI 23 MAI 2026**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 62/2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs municipaux culture et patrimoine ;

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées qui se déroulera le samedi 23 mai 2026, l'accès à la Maison Forte de Hautetour sera gratuit de 15h00 à 22h00.

Article 2 :

Monsieur le Maire de Saint Gervais les Bains et Madame La Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 3 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 10-04-26

Télétransmis en Sous-Préfecture le 10-06-24

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33